

### Compte rendu de la séance du 25 octobre 2019

**Présents :** M. BONNET Bernard, Mme MOLLARET Françoise, M. GUYON Thierry, Mme FAURE Murielle, M. PERRIN David, M. BAREL Thierry, M. FAVERJON Philippe, M. PATOUILLARD Cédric, Mme PELLISSIER Élisabeth, Mme BRUNON Hélène, M. MAYET Ywan  
**Excusés :** Mme BARD Ingrid, M. MOUSSU Stéphane, Mme LE GALL Martine, Mme RODRIGUEZ Frédérique, M. FOURNIER Jean-Michel, M REYMONDON Frédéric, Mme MERLE Anne-Marie.  
**Secrétaire de la séance :** Mme. Murielle FAURE.

Monsieur Le Maire ouvre la séance.

#### Création d'un poste d'agent de maîtrise ( DE 2019 066)

Monsieur le Maire fait part au Conseil du dossier de promotion interne présenté par Mme LIOGER Annie afin d'accéder au grade d'agent de maîtrise. Mme LIOGER a été inscrit sur liste d'aptitude ; Monsieur le Maire propose donc de créer le poste correspondant au 1<sup>er</sup> janvier 2020. Il précise enfin que le comité technique intercommunal s'est prononcé favorablement. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la création du poste d'agent de maîtrise.

#### Modification quotité horaire poste d'adjoint territorial d'animation ( DE 2019 067)

Monsieur le Maire fait part de la nécessité d'augmenter la quotité horaire du contrat de Mme. MASSON Ludivine, Adjoint Territorial d'Animation, de 27 à 28 heures hebdomadaires, temps de travail annualisé. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité approuve cette modification horaire.

#### Demande de subvention au Département ( DE 2019 068)

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter le Département pour les travaux réalisés sur le bâtiment abritant la cantine et la garderie, à savoir la rampe d'accès et son garde corps ainsi que le changement des éclairages par des appareils de type LED. Le montant de ces travaux s'élève à 18 743,30 euros HT.

Cette demande est également approuvée à l'unanimité.

#### Subventions aux associations ( DE 2019 069)

Suite à la proposition de la Commission, Monsieur le Maire propose de voter les subventions suivantes :

|                |                   |
|----------------|-------------------|
| St Mau en fête | 750 euros         |
| La Dynamic     | 500 euros         |
| Sou des Ecoles | 600 euros         |
|                | -----             |
| <b>TOTAL</b>   | <b>1850 euros</b> |

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les subventions ci-dessus conformément à la proposition de la Commission .

#### Adhésion au groupement d'achat d'énergie du SIEL ( DE 2019 070)

Monsieur le Maire indique que le Syndicat Intercommunal d'Énergie de la Loire SIEL-Territoire d'Énergie Loire est coordonnateur d'un groupement d'achat d'électricité, de gaz, et de bois.

Considérant les besoins de la commune pour l'achat d'énergie, et de granulés de bois en particulier :

- ✓ Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'adhésion au groupement de commandes pour l'énergie granulés de bois, la commune adhérant déjà pour l'achat d'électricité.
- ✓ Autorise M. le Maire à signer ladite convention ainsi que toutes pièces à intervenir relatives à ce dossier.

#### Cession d'une partie du domaine public à Gabelon :

Il est proposé d'étudier la cession d'une partie du domaine public constitutif d'un délaissé de voirie à Gabelon. Le demandeur prendra à sa charge les frais liés à une éventuelle cession. Au vu de la configuration du terrain, une attention particulière sera portée sur le projet de bornage afin de ne pas apporter de contraintes aux riverains. Ce dossier sera donc représenté ultérieurement au Conseil Municipal.

#### Dossier Immobilière Rhône Alpes :

Monsieur le Maire indique qu'il n'a pas encore reçu les éléments nécessaires à la délibération (éventuel achat de la chapelle en face du bâtiment des sœurs). Ce dossier sera évoqué lors d'un prochain Conseil.

#### Présentation du bilan SAGE :

Monsieur le Maire et M. PERRIN font la présentation du bilan SAGE 2018 (Service d'Assistance à la Gestion Energétique) qui fait état des consommations énergétiques des bâtiments communaux et de leurs évolutions.

Ainsi l'ensemble du patrimoine de la commune a consommé 582 081 kWh en 2018 pour un coût de 39 879 euros contre 557 385 kWh pour un coût de 40 858 euros. La consommation d'énergie augmente notamment avec le fonctionnement du gymnase mais le coût diminue puisque l'énergie la moins chère reste le bois et que la commune opère un transfert de ses sources d'énergie électrique vers le bois. Chaque bâtiment communal présente un coût énergétique : celui qui est le plus élevé reste l'école avec un coût annuel de 9 532 euros suivi de la salle de sports pour 8 347 euros.

Certains bâtiments connaissent des consommations en baisse comme la salle communale (modification des radiateurs) ou la cantine garderie avec les travaux de rénovation énergétique réalisés.

L'éclairage public est également évoqué. La commune dispose de près de 300 points lumineux dont actuellement 16 en LED, les autres étant en « bi-puissance » (l'intensité lumineuse diminue en fonction de l'heure de la nuit). Une étude sur l'éventualité d'une extinction de nuit est en cours.

#### Comptes-rendus des commissions :

- ✓ Mme. MOLLARET informe l'assemblée d'une réunion le 6 novembre prochain sur plan numérique à l'école avec SEM. Le comité de pilotage périscolaire extrascolaire aura lieu le 7 novembre et le conseil d'école le 12. Le premier bilan du Centre de loisirs de la Toussaint est très positif.  
Elle informe également qu'une association d'assistants maternels est en création: une salle pourra leur être mise à disposition. Enfin une rencontre avec le SIVO a eu lieu, permettant d'évoquer les différents projets culturels sur la commune.
- ✓ M. PERRIN indique que la réception des travaux pour l'espace associatif aura lieu le 15 novembre prochain. Les travaux de la cantine garderie sont également terminés avec la réalisation des finitions.
- ✓ Pour le Centre Bourg, l'entreprise en charge des travaux a connu de nombreuses difficultés avec le réseau d'eau potable.

M. MAYET indique que le Syndicat de l'Eau fera un courrier à l'entreprise sur son mécontentement quant aux travaux réalisés. Pour le reste du chantier, les travaux avancent vite, notamment sur la Rue du 19 mars 1962.

#### Informations diverses :

- \*TL7 reportage sur la commune le 5 novembre
- \* le 10 novembre : commémoration
- \*17 novembre: marché de l'avent
- \*Prochain Conseil : vendredi 6 décembre à 20h00
- \*le 13 décembre : vœux du personnel